

PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et actualisation des compétences des APS

Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité



**Se former
pour réussir**

SARL Cogan Consulting:

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du NORD

Autorisation d'exercice du CNAPS: FOR-059-2022-01-05-20160585031

TVA-FR-11 503 290 934 **CODE APE :** 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 **DUNKERQUE RS**

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – FRANCE

Telephone: +33 (0)3 28 61 59 19

Fax: +33 (0)3 28 26 59 89

Email: cogan@coganconsulting.com

Site Web: www.coganconsulting.com

OBJECTIFS

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage de moyens électroniques (1^{er} de l'Art. L.611-1 du CSI)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Etre titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS
- Carte nationale d'identité en cours de validité.
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Ordinateur et vidéo projecteur

Un poste central de sécurité pédagogique équipé

Moyens techniques pour les mises en situation (émetteur-récepteur, caméras, détecteur intrusion, équipements portables de détection de masse magnétique sur personnes,...)

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique (chemin de ronde, parking...)

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Evaluation de façon continue et régulière durant la formation.

Satisfaction à un questionnaire QCU de 15 questions.

Délivrance d'une attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences.

DUREE – 31 heures ou 24 heures (si la personne est titulaire d'une formation valide SST)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE – Sandrine Wlodarczak

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 5 à 12 personnes

DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS – Calendrier

sur le site www.coganconsulting.com

PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

CONTENU DE LA FORMATION :

Gestes élémentaires de premiers secours (7 heures) :

Intervenir face à une situation d'accident.

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (4 heures) :

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle.

Compétences opérationnelles générales (7 heures) :

Gérer les conflits (3 heures 30 dont 2 heures de pratique).

Maîtriser les mesures d'inspection filtrage (3 heures 30 dont 2 heures de pratique).

Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (13 heures) :

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes (1 heure 30).

Connaître les niveaux de risque associés (1 heure).

Connaître les différents matériels terroristes (1 heure).

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes (1 heure).

Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes (1 heure).

Savoir entretenir sa culture de la sécurité (30 minutes).

Protéger et Se protéger soi-même (2 heures 30 dont 1 heure 30 de pratique).

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention (2 heures dont 1 heure de mise en pratique) :

- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre.

- Sécuriser une zone.

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger (30 minutes).

Notions de secourisme « tactique » (1 heure 30 dont 1 heure de mise en pratique).